

UN DELEGUE MANDATAIRE H/F

Statut	Non Cadre	Rémunération de base	A partir de 1707,03€ + 217,60€ IMS bruts mensuels
Type de contrat	CDI	Durée de travail	Temps partiel 32h/semaine
		Poste à pourvoir	Dès que possible

DESCRIPTIF DU POSTE :

Dans le cadre de la loi du 5 mars 2007, sous l'autorité du responsable de service et par délégation du directeur, vous êtes chargé(e) de l'exercice de mandats de protection judiciaires auprès de majeurs protégés (sauvegarde de justice/curatelle/tutelle).

Dans le respect des obligations légales liées aux mandats qui vous sont confiés :

- Vous évaluez la situation matérielle, familiale et sociale de la personne faisant l'objet de la mesure de protection.
- Vous opérez les interventions administratives et techniques nécessaires à la préservation des intérêts de la personne protégée.
- Vous développez avec l'ensemble des partenaires des relations propices au travail en réseau.
- Vous rendez compte de vos interventions auprès de votre chef de service ainsi qu'à l'autorité judiciaire.

PROFIL DU CANDIDAT :

- **Qualification :**
 - Juriste titulaire d'un diplôme de niveau III minimum ou Travailleur social titulaire d'un DE d'assistant(e) social(e), de conseiller(e) en Economie Sociale et Familiale, ou d'éducateur(rice) spécialisé(e).
 - CNC MJPM apprécié.
- **Divers :**
 - Avoir une bonne maîtrise des outils informatiques.
 - Etre titulaire du permis de conduire (catégorie B) en cours de validité.
 - Posséder de réelles qualités rédactionnelles, un sens de l'organisation aiguisé et un esprit d'équipe.

Transmettre votre candidature (CV + lettre de motivation) à l'adresse suivante : recrutement@udaf72.fr